

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 080114

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2504 Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : FERIATI Abdelkader
Date de naissance : 01/01/1954
Adresse : 67 Y. Souk 99 Route Arabi
Tél : 0661149294 Total des frais engagés : 617,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation : 23/01/22
Nom et prénom du malade : FERIATI Abdelkader Age : 67
Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Ulcère
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech Le : 23/01/22
Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Étage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	23/5/22	467,60

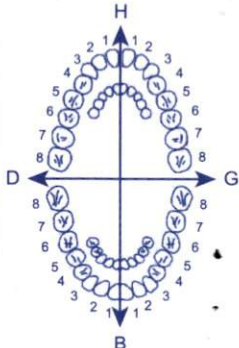
[illegible][illegible]

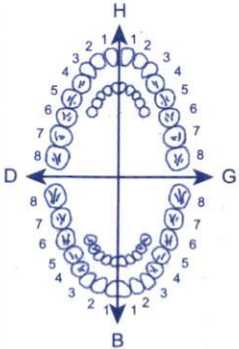
RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient		
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
					MONTANTS DES SOINS
					DEBUT D'EXECUTION
					FIN D'EXECUTION

O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H 25533412 00000000 D H 21433552 00000000 G 00000000 35533411 B 00000000 11433553 B	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		MONTANTS DES SOINS
			DATE DU DEVIS
			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mouhssine LAHLOU MIMI

Médecine Générale



الدكتور محسن لحلو ميمي

الطب العام

- Ancien Médecin Commandant des Hôpitaux Militaires
- Médecine experte auprès des tribunaux.
- Diplôme universitaire en Diabétologie «FRANCE»
- Docteur en médecine de la faculté de médecine de Rabat
- Diplôme des Etudes supérieures en Maladies sexuellement Transmissible
- Diplôme universitaire en Echographie Générale
- Suivre de grossesse - ECG - Alhijama
- Examen pour l'Obtention de Permis de Conduire

طبيب عسكري سابق بالمستشفيات العسكرية

خبر محلف لدى المحاكم

طبيب مجاز في تخصص داء السكري بفرنسا

خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط

دبلوم الدراسات العليا في تخصص الأمراض المنقولة جنسيا

دبلوم جامعي في الفحص بالصدى الصوتي

تتبع النساء الحوامل - تخطيط القلب - الحجامة

الفحص الطبي لرخصة السياقة

Marrakech, le :

23 MAI 2022

مراكش, في :

Nom :

FERRATO

Prénom :

AbdelRachid

57,30 x 3 = 171,90
63,40 x 2 = 126,80
204,00 x 31 = 6324,00
68,60 x 2 = 137,20
467,60

Alagunon 2000
CPK + 300
El 7-yrac 2000
CPK + 100
GALLBA 20.
30 + 2000
Alapamah.

Dr. Mouhssine LAHLOU MIMI
Expert Associé
Omnipraticien
Diplôme en Diabétologie
36 Imm 37 App N° 3 Abraj El Koutoubia - M'hamid 9 - Marrakech
Tél : 05 24 01 00 46 / 06 61 71 27 79
IMM 37 11 24 550

PHARMACIE CAMARON
Abdelghani El Koutoubia
Tél : 05 24 01 00 46 / 06 61 71 27 79
IMM 37 11 24 550

بلوك 16، عمارة 37، شقة 3، أبراج الكتبية - المحاميد 9 - مراكش (أمام BMCE Bank)
Bloc 16, Imm 37, App N° 3 Abraj El Koutoubia - M'hamid 9 - Marrakech (En face BMCE Bank)
Tél. : 05 24 01 00 46 - GSM : 06 61 71 27 79

TOTAL H.T.	
T.V.A.....%	
T.T.C.	467,60

GAPRE®

Prégabaline

60 Gélules

75 MG

LOT 21N115

EXP 11/24

PPV 204DH00

Voie Orale



Composition

Prégabaline (DCI) 75 mg

Excipients : q.s

Indications, Contre-indications, Posologies & Précautions d'emploi : Lire la notice avant utilisation

Demandez l'avis du médecin ou du pharmacien en cas de problèmes liés à l'utilisation du médicament.

TENIR HORS DE LA PORTEE ET DE LA VUE DES ENFANTS.

Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

لكل برشامة

75 ملغ

التركيبة

بريغابالين

المكونات : الكمية الكافية

الجرعة، دواعي، موانع واحتياطات الإستعمال :

المرجو قراءة النشرة قبل الإستعمال

المرجو استشارة الطبيب أو الصيدلي في حالة حدوث مشاكل مرتبطة بكيفية إستعمال الدواء.

يحفظ بعيدا عن متناول و مرأى الأطفال

يحفظ في درجة حرارة لا تتعدى 25°C.

برشامة 60

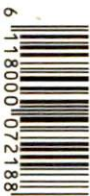
75 ملغ

غابريكس®

بريغابالين

GAPRE® 75 mg

60 Gélules

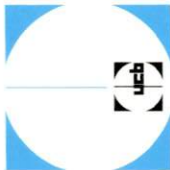


عن طريق الفم



63, 20

زيرتيك 10 ملغ[®]
سيتيريزين ديكلورهيدرات



Zyrtec® 10mg



15 قرصا ملبسة قابلة للكسر

AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10 mg



15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158

زيترتيك[®] 10 ملغ
سيتيريزين ديكلورهيدرات

15 قرصا ملبسة قابلة للكسر



Zyrtec[®] 10mg

AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec[®] 10 mg

15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158



HEPANAT®

le dieci erbe 40 comprimés

N° d'enregistrement :

20211112158/MAV4/DMP/CA/18



ESI

HEPANAT® 40 comprimés

8008843003013



HEPANAT®
le dieci erbe

Le régulateur naturel du transit gastro-intestinal

ESNAPHARM
Laboratoire



40 comprimés



هيپانات

40 قرص

A consommer de
préférence avant fin :

Lot n°

68.60 DH

11/2024

X327C

SYSTEME DE GESTION QUALITE
CERTIFIE ISO 9001:2015
PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl

Via delle Industrie 1 Albissola Marina (SV) ITALY esi.it
Importé et distribué par ESNAPHARM 7, Rue Abdelmajid
Benjelloun - Maarif extension - Casablanca



HEPANAT®

40 comprimés

Le dieci erbe

N° d'enregistrement :

2021112158/MAV4/DMP/CA/18



HEPANAT® 40 comprimés
8008843003013
ESI



HEPANAT®

le dieci erbe

Le régulateur naturel du transit gastro-intestinal

ESNAPHARM
Laboratoire



40 comprimés



هيپانات

40 قرص

68,60 DH

A consommer de
préférence avant fin :

11/2024

Lot n°

X327C

SYSTEME DE GESTION QUALITE
CERTIFIE ISO 9001:2015
PAR CERTIQUALITY

Produit Fabriqué par ESI srl

Via delle Industrie 1 Albissola Marina (SV) ITALY esi.it
Importé et distribué par ESNAPHARM 7, Rue Abdelmajid
Benjelloun - Maarif extension - Casablanca